

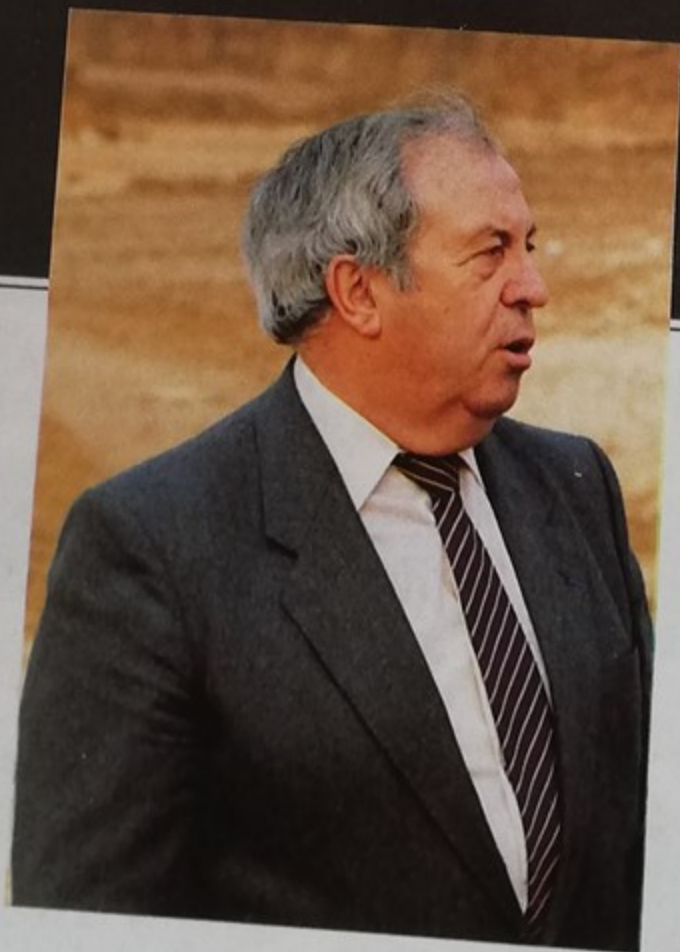
ELECTIONS MUNICIPALES DU 12 MARS 1989

PROGRAMME

1989.1995



iste
de Rassemblement
de la Gauche
pour Montataire



Maurice BAMBIER
Maire de Montataire
Conseiller Général de l'Oise
Conseiller Régional de Picardie

AVEC VOUS & POUR VOUS

Continuons ensemble

La liste de Rassemblement de la Gauche pour Montataire que j'ai l'honneur de conduire pour l'élection du 12 mars, vous appelle à vous prononcer sur ce programme.

En 1983, celui sur lequel une grande majorité de Montatairiennes et Montatairiens s'était prononcée, a été appliqué et même dépassé dans certains domaines.

Les 33 candidats présentés par le Parti Communiste Français et le Parti Socialiste, en vous soumettant leurs grandes orientations pour les 6 années qui viennent, s'engagent, par la solidarité de gestion, à poursuivre et développer une politique humaine, sociale et démocratique au service de Montataire et de ses habitants.

Parce qu'avec eux je crois aux valeurs de la Gauche et à leur efficacité, c'est avec confiance que je vous donne rendez-vous le 12 mars, pour une approbation massive de ce programme et l'élection, ce jour-là, d'une très large majorité de Gauche que je continuerai à diriger avec votre soutien.

Votre Maire aujourd'hui et demain

maurice BAMBIER

Un Programme d'Action

Comment améliorer la vie dans la Commune ?

Quelle politique sociale est nécessaire et comment l'adapter aux besoins ?

L'emploi, une véritable préoccupation pour tous. Qu'y peuvent les élus ?

Le logement. Faut-il construire? Où? Comment? A quels coûts de loyers? En accession à la propriété?

Comment assurer une Ville plus propre, plus tranquille ?

Quels équipements nouveaux seraient utiles pour l'Enseignement, le Sport, les Loisirs, la Culture ?

Toutes ces questions ont été débattues lors des 10 réunions de quartiers qui ont eu lieu courant janvier.

Elles ont permis de donner des éléments pour établir les grandes lignes du programme qui vous est soumis dans les pages qui suivent. Ce programme n'est pas à prendre ou à laisser. Vous en discuterez tout au long du mandat avec vos élus.

Envoyez-nous vos suggestions ou venez donner votre opinion lors des deux réunions publiques qui auront lieu, l'une aux Martinets le mardi 7 mars et l'autre salle de la Libération le vendredi 10 mars.

Quatre grandes orientations guident ce programme

Justice Sociale

Amélioration de l'Habitat et de la Ville

Tranquilité et Sécurité

Développement de la Démocratie

Bien sûr, tout ne dépend pas de la Commune à qui il devient indispensable d'assurer des droits nouveaux et des finances correctes.

Pour réaliser ces propositions, l'action de toutes et de tous est indispensable, car rien ne s'obtient jamais sans engagement, sans lutte.

Comme ils l'ont toujours fait, les élus feront appel à vous.

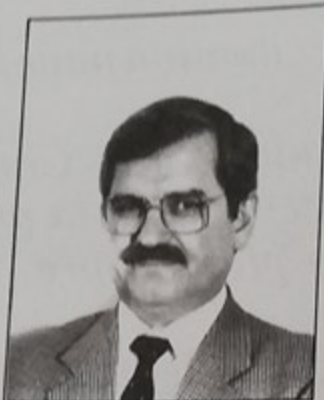
Avec vous, Pour vous

Une gestion dans l'intérêt de toutes et de tous
Voilà les objectifs de la liste de Rassemblement de la Gauche pour Montataire

**JUSTICE SOCIALE • AMELIORATION DE L'HABITAT ET DE LA VILLE
TRANQUILITE ET SECURITE • DEVELOPPEMENT DE LA DEMOCRATIE**

**Les candidats de la liste de
Rassemblement de la Gauche
pour Montataire conduite par**

Maurice BAMBIER
63 ans Ouvrier retraité
Maire sortant
Conseiller Général de l'Oise
Conseiller Régional de Picardie



Daniel BROCHOT
50 ans Informaticien
Conseiller sortant



Micheline DELLOUE
62 ans Mère de famille
Conseiller sortant



Arlette LIBERT
48 ans Mère de famille
Conseiller sortant



Michel DUBOS
46 ans Instituteur
Conseiller sortant



Bernard DE LA SALA
40 ans Ouvrier fraiseur
Conseiller sortant



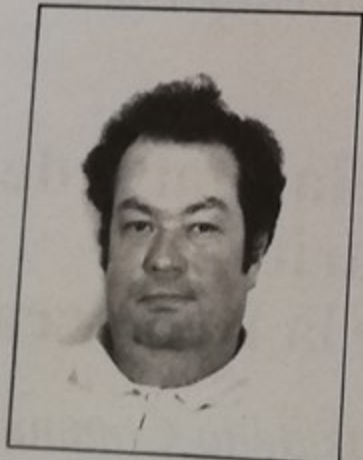
Alain POISOT
38 ans Technicien
bio-médical



Lucienne BOUBENEC
53 ans Aide-soignante
Conseiller sortant



Yves SOUFFLARD
55 ans Ouvrier retraité
Conseiller sortant



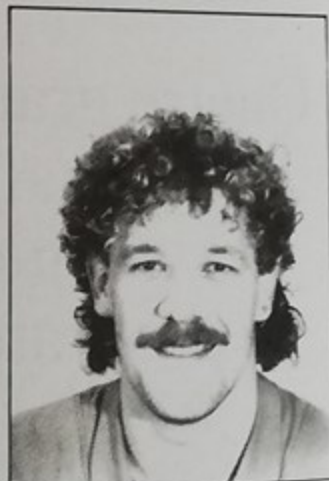
André QUENON
44 ans Ouvrier entretien
Conseiller sortant



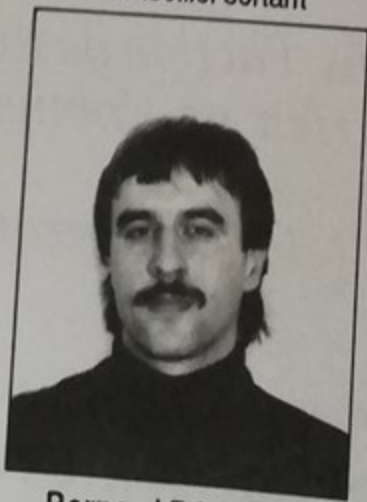
Jacqueline BENZONI
54 ans Mère de famille
Conseiller sortant



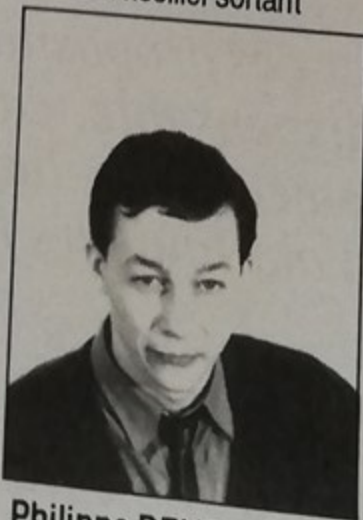
Evelyne GOLFIER
40 ans
Mécanicienne en jouets



Jean-Bernard BIONNE
28 ans Chimiste
Conseiller sortant



Bernard PARISOT
32 ans Préparateur



Philippe BENDEMAGH
23 ans Mécanicien



Elisabeth PETERMANN
37 ans Greffier de Justice



Alain COENE
31 ans Ouvrier de

AVEC VOUS & POUR VOUS

Une gestion dans l'intérêt
de toutes et de tous

1989 - 1995



Jocelyne DESCHAMPS
43 ans V.R.P.
Conseiller sortant



David LEVY
52 ans Professeur
Conseiller sortant



Joël CAPET
46 ans Journaliste
Conseiller sortant



Gérard DETRAUX
33 ans Chef d'équipe
Conseiller sortant



Françoise BORDAIS
39 ans Institutrice
Conseiller sortant



Roland PETERMANN
38 ans Directeur de vente
Conseiller sortant



Jean-Pierre BOSINO
30 ans Ouvrier
Conseiller sortant



Ghislaine BOUCHINET
40 ans
Femme de commerçant



Marie-Noëlle THEMEE
32 ans Secrétaire



Slimane MOULOUDJ
29 ans Agent
de Collectivité Territoriale



Robert WIOTTE
58 ans Surveillant Travaux
Conseiller sortant



Alain WOZNIAK
33 ans Préparateur
Chargement Sollac



Michel TONSART
54 ans Tuyauteur



Yannick DEPRET
21 ans Etudiant



José LOURENCO
44 ans Maçon



Simone ARAGON
51 ans Institutrice
Conseiller sortant

JUSTICE SOCIALE • AMELIORATION DE L'HABITAT ET DE LA VILLE
TRANQUILITE ET SECURITE • DEVELOPPEMENT DE LA DEMOCRATIE

La Justice Sociale

La justice sociale, c'est l'accès à des services de qualité pour toutes les catégories de la population, des tout-petits aux retraités, grâce à une pratique de tarifs adaptés aux revenus familiaux. C'est également l'aide aux familles en difficulté en s'opposant aux saisies, expulsions, coupures de gaz, d'eau et d'électricité. C'est aussi la lutte pour l'emploi, le logement, l'école, la fiscalité, la culture, le sport, les loisirs.



Solidarité Aux familles en difficulté

La baisse du pouvoir d'achat, des pensions et des retraites, le développement du chômage avec les nombreux fins de droits non indemnisés, le travail précaire, la remise en cause du système de protection sociale, tout se conjugue pour accroître la détérioration des conditions de vie des Montatairiennes et des Montatairiens et entraîner nombre d'entre eux dans une situation de détresse. La Municipalité développera encore plus ses actions de solidarité, sa gestion sociale pour tous.

Elle sera de toutes les luttes pour que soit prélevé un véritable impôt sur les grandes fortunes afin d'attribuer le SMIC à 6.000 F. et de financer un revenu minimum à 3.000 F. pour tous les "sans ressource".

Elle poursuivra la distribution de bons, l'aide financière en recherchant des solutions avec les intéressés, et continuera d'organiser des activités ponctuelles avec le Secours Populaire et d'autres organisations.

Le combat pour la dignité continuera. Les élus s'opposeront aux saisies, coupures d'eau, de gaz et d'électricité, expulsions. Ils exigeront l'ouverture permanente des congélateurs de la Communauté Economique Européenne afin de multiplier les distributions de denrées alimentaires.

Des moyens encore plus efficaces seront mis en place pour tisser des liens avec les familles en difficulté afin de les aider à maîtriser les problèmes de la vie quotidienne, pour leur faire connaître les droits auxquels elles peuvent prétendre



Les grandes préoccupations de la Jeunesse

La jeunesse doit faire face à d'énormes difficultés : chômage, emplois précaires, stages ne débouchant sur aucune formation à l'image des TUC ou SIVP. La Municipalité est aux côtés de ceux qui luttent pour un autre avenir, pour le droit à la formation, un emploi stable, des moyens de vie décente.

Elle soutient donc tout naturellement l'action des Lycéens et des Collégiens. Se loger est souvent difficile quand on est jeune en raison du prix des loyers trop élevé, du manque de petits appartements. La réhabilitation de l'hôtel 4 Haas en le transformant en studios à louer répondra à une des préoccupations de la Jeunesse, et non des moindres, se loger à un prix raisonnable.

Si la nécessité s'en fait sentir, une Résidence pour les jeunes étudiants sera

envisagée en fonction du recrutement du nouveau Lycée. Un véritable Service Jeunesse avec son antenne dans le quartier des Martinets (qui n'a pu être réalisée au cours du dernier mandat) est à l'étude. Il regroupera les services spécifiques des jeunes : transport urbain, livres pour le lycée, pratique sportive, renseignements divers, demandes d'emplois, etc... Il devrait devenir le lieu privilégié pour confronter les expériences, agir et organiser les loisirs.

L'utilisation de la Grange du Petit Château pour la pratique de la musique de groupe est aussi une idée retenue.

La construction du nouveau Lycée (opérationnel dès 1990) qui pourrait porter le nom de Mandela, symbole de la lutte contre le racisme et pour les libertés si chères à la Jeunesse, représente un atout supplémentaire pour accéder à une véritable formation professionnelle.

Préserver et développer l'Emploi

La plus élémentaire des justices sociales est le droit au travail. Un emploi pour tous, qui pourrait être contre une telle proposition ?

La Commune, seule, quelle que soit la force de son intervention, ne peut en aucun cas infléchir des tendances qui sont le résultat des politiques nationales. La diminution du chômage à Montataire nécessite une toute autre politique de l'industrie de l'automobile pour l'avenir de Chausson, une toute autre politique de l'acier pour le développement de Sollac... pour ne prendre que l'exemple de ces deux atouts économiques les plus importants de notre Ville.

Bien sûr, cela ne veut pas dire que la Municipalité entend renoncer à faire prévaloir d'autres choix favorables à l'emploi. C'est la raison pour laquelle elle écoute avec attention les salariés inquiets pour l'avenir de leurs entreprises. Elle soutient leurs luttes et suscite l'appui de la population. Elle est aux côtés du monde du travail pour la revalorisation des salaires, le progrès social et la défense des libertés syndicales.

La réalisation de la Zone Industrielle des Bas-Prés a permis l'installation d'entreprises et de commerces qui ont créé quelques dizaines d'emplois.

Pour préserver la vocation industrielle de la Ville, la Municipalité achète des terrains afin de donner toutes facilités à l'extension d'entreprises comme Saxby, Marinoni, Sollac ou Akzo...

Encore faudra-t-il que ces entreprises embauchent, en retour, leur main d'œuvre prioritairement parmi les chômeurs de notre Ville...

Logement mieux entretenu et moins cher

Le logement est la deuxième grande préoccupation des familles. Loyers et charges sont trop chers. L'entretien laisse à désirer. Le chauffage est insuffisant. Ces sujets de mécontentement n'échappent pas à la Municipalité.

Les différentes actions organisées par les locataires : pétitions, manifestations, banderoles aux fenêtres, ont permis des premiers succès puisque de nombreuses familles ont obtenu des remboursements de charges allant parfois jusqu'au montant d'un loyer.

Pour réduire encore la charge du logement dans le budget des familles, il faut renforcer l'opposition collective afin d'abroger la loi Méhaignerie.

Ensemble, il s'agit de défendre le logement social et d'exiger des moyens pour l'Office HLM afin de réhabiliter les logements sans qu'augmentent les loyers.

• Des rénovations de logements, après les Champarts et la Tour Gabriel Péri, sont envisagées Avenue Anatole France, Avenue Gabriel Péri. Il faudra rester vigilants et surveiller de près le montant des loyers.

• Un nouveau quartier va naître rue Lesieur avec des appartements en location, en accession à la propriété, des commerces, un centre de vie.

• Une zone de réhabilitation est en cours rue Jean Jaurès. La première tranche



comprend la Résidence des Personnes Agées, l'ancien Hôtel des Quatre Haas, l'Openfield Hotel...
En projet donc, quelques dizaines de logements nouveaux qui permettront à des Montatairiens, jeunes et moins jeunes, de se loger rapidement. Pour sa part, l'Office HLM doit aussi faire un effort en diminuant le temps d'attribution des logements vides.
Pouvoir se loger décentement est un droit que la Municipalité défend aux côtés de l'ensemble des habitants de la Ville.



Ecole Egalité - Réussite

Après l'emploi et le logement, l'école est un sujet d'inquiétude. Pour la Municipalité de Montataire, l'éducation des enfants est une priorité réelle et traduite dans les faits.

La gratuité totale est assurée chez nous pour les élèves de maternelle et de primaire afin que les familles n'aient rien à déboursier. Mais si les manuels scolaires sont gratuits aux Collèges, les autres fournitures sont à la charge des parents, ce qui occasionne plusieurs centaines de francs de frais à chaque rentrée.

Les Lycéens continueront à bénéficier de la gratuité des livres et des transports afin d'alléger d'autant les budgets familiaux. La bourse versée par la Ville à tous les élèves de 1ère année des Lycées professionnels sera maintenue tout comme les bourses pour les étudiants versées en fonction des revenus. Cela ne remplace certes pas l'allocation de rentrée qui est une revendication des syndicats et des associations familiales, soutenue par la Municipalité.

L'informatique, le sport, les activités artistiques, les classes de découverte, les classes de neige, sont autant de domaines qui devraient relever de la compétence de l'Etat mais que la Commune prend en charge en payant des animateurs informatiques, des moniteurs sportifs, des professeurs de musique dans les classes et au Carrefour musical le mercredi, en envoyant tous les élèves des cours moyens à la montagne...

- Le recul de l'échec scolaire appelle des moyens efficaces : des classes à effectifs allégés, des Groupes d'Action Psycho-Pédagogique, une Zone Prioritaire.

La réponse aujourd'hui dans notre Ville, c'est une nouvelle classe menacée au groupe scolaire Jacques Decour. Des démarches ont été faites pour que Montataire soit classée Zone Prioritaire afin d'aider les enfants qui rencontrent le plus de difficultés.

- L'application du quotient familial pour calculer les montants de participation aux restaurants scolaires, à la Garderie extra-scolaire ou aux classes de neige, est une aide précieuse pour les familles. Elle sera poursuivie et améliorée de la même façon que sera augmenté le "crédit élève" par classe.

- L'entretien régulier du patrimoine scolaire, peintures, huisseries, mobilier, sera poursuivi en même temps que sera envisagée la construction d'un nouveau groupe pour désengorger Jacques Decour et utiliser les locaux ainsi dégagés en lieu de rencontre du quartier des Martinets, salle de réunions, point jeunes...



Des actions multiples pour l'Enfance

L'action en faveur de la petite enfance est indissociable des actions pour l'Ecole, le Sport, la Culture.

Afin d'améliorer encore l'accueil et les services de la Protection Infantile, un projet de réaménagement du Centre Marcel Cachin est à l'étude.

La Halte-Garderie, inaugurée voici six ans, a atteint sa vitesse de croisière. Cela permet aux familles de faire garder leurs enfants en toute sécurité pour un coût extrêmement modique.

Tous les efforts pour maintenir l'ensemble des services en direction de la petite enfance à un coût abordable seront poursuivis.

Le droit à la Santé

Le droit aux soins pour tous est aujourd'hui remis en cause. La Municipalité poursuivra sa politique d'Aide Médicale en direction de la Petite Enfance, pour que soient donnés plus de moyens à l'Hôpital Public de Creil, tout en continuant à coopérer avec le secteur libéral. Elle sera aux côtés des assurés sociaux pour défendre la Sécu et sollicitera l'avis de chacun pour la prévention et la promotion de la Santé en priorité en direction des jeunes (hygiène bucco-dentaire, prévention des accidents domestiques...)

Retraités Le Foyer-Résidence des Retraités et Personnes âgées

Le Foyer-Résidence est en cours de réalisation. Il sera opérationnel au cours de l'année 1990.

L'Office Municipal des Retraités, Pré-retraités et Personnes Agées a maintenant ses rouages bien huilés et continue à offrir de nouvelles activités. Le repas, le voyage, le colis offerts chaque année seront bien sûr maintenus. La Municipalité œuvrera avec l'ensemble des habitants de la Ville pour briser, autant que faire se peut, l'isolement de certaines personnes âgées, pour créer de meilleures conditions de sécurité, de meilleurs rapports de voisinage et recenser les besoins en équipement spécialisé pour les personnes âgées dont l'état de santé nécessite l'admission dans de tels établissements. Il s'agira de continuer à développer l'entr'aide et la solidarité.

Handicapés

L'amélioration de l'accueil des personnes handicapées sera étudié. Les services municipaux auront à cœur d'examiner chaque cas individuel et d'aider à trouver des solutions appropriées, notamment en favorisant les démarches auprès d'autres administrations, d'autres interlocuteurs. Comme cela se fait déjà dans les écoles, en liaison avec les associations, la Municipalité agira pour intégrer les personnes handicapées dans la vie sociale. Les différents secteurs de l'activité y contribueront.

Sport pour tous et toutes

Pour intégrer le sport dans le " temps scolaire ", la Municipalité rétribue deux moniteurs d'Education Physique et Sportive. La diversité des installations et leur implantation, permet à tous les écoliers d'y accéder.

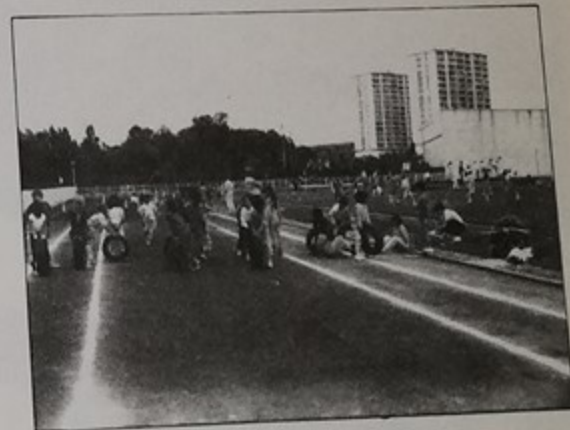
L'entretien et le fonctionnement des installations, qu'il faut parfaire encore, fait l'admiration de nombreux sportifs visiteurs venant jouer contre nos équipes locales.

La piscine ainsi qu'un dojo qui manquaient tant, sont en construction. Ils seront disponibles dans le courant de l'année 1990.

Quant aux courts de tennis couverts, ils seront réalisés dès que les programmes du Département et de la Région attribueront les subventions indispensables. La Commune assurera la promotion du **Sport de Masse** en donnant des subventions plus conséquentes aux clubs structurés pour favoriser la pratique des enfants et des plus jeunes.

Enfin, toutes les actions nécessaires seront engagées avec l'Office Municipal des Sports pour que le budget national consacré au sport s'accroisse de façon importante.

Tables rondes et réflexions seront mises en place pour déterminer la place que peut prendre, en cette fin de siècle, la pratique du sport libre, en dehors des Fédérations et des Clubs...





Culture accessible à tous

Permettre l'accès de tous à la culture, développer une diffusion de qualité, favoriser la création artistique, sont les trois axes de l'activité municipale.

La concertation avec tous les partenaires se poursuivra pour promouvoir une politique culturelle s'adressant, par sa diversité et la qualité de ses activités, à l'ensemble des Montataiennes et Montatairiens.

La rénovation de *la Maison Drouin* rue de Condé pour en faire un lieu culturel au cœur de la Ville ne peut que redonner du souffle à la politique culturelle de la Municipalité (expositions, colloques, débats, conférences, compte-rendus, films de voyage dans le monde...)

La transformation de l'école Jacques Decour en un lieu de rencontre pour les associations, un lieu de culture dans les cités, développera sans aucun doute les besoins et la pratique culturelle d'un plus grand nombre.

La recherche de coopération culturelle avec les localités voisines.

La politique de la Lecture Publique qui connaît un grand succès sera non seulement poursuivie, mais diversifiée.

L'action en direction des enfants : animations dans les écoles, spectacles divers, concerts, ateliers d'art, continuera, bien sûr, à être prioritaire puisque l'Education Nationale est incapable de donner les moyens pour une véritable initiation artistique.



Ensemble défendre les Services Publics

Les Services Publics subissent la politique d'austérité, de recherche de rentabilité financière.

Il n'est pas possible d'utiliser tous les critères du privé dans la gestion municipale. La notion de privatisation ne doit pas remplacer la notion de solidarité et de priorité aux besoins sociaux dont le secteur public est porteur.

La dégradation des services du secteur public local faute de moyens en personnel, en particulier dans le domaine de la santé, de l'école, des transports, des Postes et Télécommunications est réelle. Par la vente du bâtiment de la Poste à un très bas prix aux PTT, la Municipalité a créé les conditions d'une véritable modernisation de ce Service Public dans l'intérêt des usagers et du personnel. Dans le même esprit, elle continuera à apporter son soutien aux salariés des PTT qui luttent pour une augmentation du personnel afin de mieux servir le public, et à ceux des Hôpitaux pour l'amélioration de la qualité des soins.

A propos de l'administration communale

La Municipalité agit pour que les Communes disposent de moyens pour répondre aux besoins de la population.

Elle est solidaire de l'action des Agents Communaux pour la défense de leur statut, l'amélioration de leur pouvoir d'achat et pour une véritable formation professionnelle.

Dans ce contexte difficile, elle prend en compte du mieux qu'elle peut et dans la limite de ses moyens, les aspirations du personnel communal pour une meilleure formation, un outil de travail performant et des responsabilités accrues. Afin de rendre encore plus efficace le Service Public et de satisfaire encore plus la population, une grande attention sera portée sur la qualité des services. Certains seront développés, remplacés, d'autres créés.



Fiscalité trop lourde

Dire que le système fiscal en France est injuste est une lapalissade! L'impôt sur le revenu, la TVA, grèvent le budget des familles alors que tout le monde sait que les revenus spéculatifs sont, eux, sous-imposés. Malgré les efforts entrepris pour limiter l'impôt local des ménages, tout en

maintenant les services rendus à la population, la **Taxe d'Habitation** et la **Taxe sur le Foncier Bâti**, sont devenues trop lourdes pour les familles, d'autant que le pouvoir d'achat a regressé.

Pourtant il serait possible de faire baisser l'impôt local pour les familles. Tout au long du mandat, nous avons appelé la population à soutenir les propositions suivantes pour diminuer les impôts :

- Suppression des ponctions de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
- Réduction du coût de l'argent qui alourdit la dette
- Remboursement de la TVA sur les dépenses de fonctionnement
- Réforme de la fiscalité locale

La **Taxe d'Habitation** doit prendre en compte les revenus des familles.

Les bases de la **Taxe Professionnelle** payée par les entreprises doivent évoluer avec le chiffre d'affaires et les bénéfices.

Cette mesure augmenterait la part qui revient de droit aux établissements financiers et aux trusts sous-imposés. Elle allègerait celle des petites et moyennes industries qui investissent et embauchent.

Les grosses entreprises de Montataire, Sollac et Chausson, ont trouvé le moyen de faire baisser leurs taxes pour 1989. Si la protestation de masse ne s'engage pas rapidement, cela risque de se traduire par une nouvelle ponction dans le budget des familles et des difficultés de plus en plus grandes pour maintenir les services rendus.



Une Ville équilibrée

Maîtriser le devenir de la Commune en assurant son équilibre et la satisfaction des besoins de la population, préparer le Montataire de l'an 2000 en prenant en compte l'environnement, en contribuant à aménager, à construire tout en rendant le cadre de vie de plus en plus agréable.



Urbanisme Poursuivre l'aménagement vers Montataire 2000

Montataire s'est transformé, chacun a pu s'en rendre compte.

La réalisation du lotissement Le Bray, de quelques pavillons à Gourmay, de multiples Espaces Verts, de divers aménagements, donnent une autre image de la Ville.

Divers projets sont en cours ou en préparation.

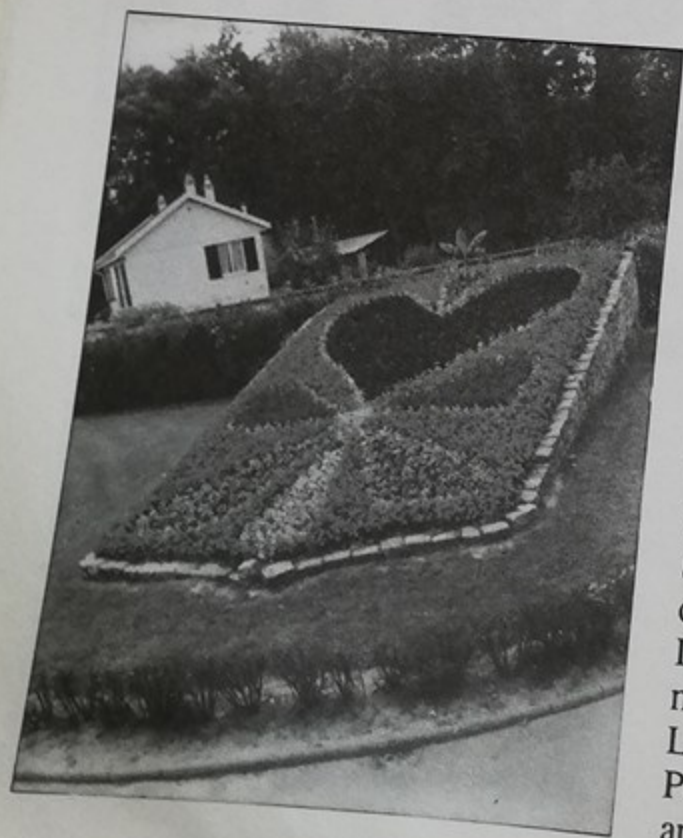
Rue Lesieur, les travaux vont commencer et, dans quelques années, cette opération qui a paru interminable ne sera plus qu'un mauvais souvenir...

Rue Jean Jaurès, les diverses acquisitions foncières vont faire renaître le plus ancien quartier avec le Foyer-Résidence des personnes âgées, les appartements pour les jeunes, l'Hôtel, l'ancienne ferme Vasseur et, tout au bout, la Sente du Panorama.

Parallèlement, une étude de site est en cours concernant l'urbanisation et l'aménagement des terrains libres entre le passage à niveau des Forges et la Place de la Mairie.

Une refonte complète de la Cité des Martinets est amorcée: voirie, meilleure utilisation des espaces, parkings modifiés, réaménagés après études et concertation.

Aménager la Ville c'est prendre en compte l'ensemble des besoins de la population tels qu'ils ont été exprimés lors de nombreuses consultations. Habitat de qualité, activités diversifiées, équipements de proximité, commerces...



Environnement Cadre de vie Une ville toujours plus agréable

Plusieurs actions continueront à se conjuguer pour rendre Montataire encore plus agréable et plus belle.

La campagne **Montataire Ville propre** va s'amplifier. Les efforts déployés ont porté leurs fruits. Cependant beaucoup reste à faire : en finir avec les malpropretés, les papiers à côté des poubelles, les saletés des animaux sur les trottoirs... Une nouvelle mini-balayeuse complètera l'arsenal de la chasse au "cra-cra".

Le fleurissement de la Ville qui s'est renforcé ces deux dernières années va s'améliorer. Nous souhaitons qu'il étonne toujours plus les habitants et les gens de passage.

De nouveaux aménagements du bois communal vont offrir un lieu de promenade champêtre très agréable à deux pas de la Cité des Martinets.

La création d'espaces verts, de petits jardins publics avec des tables de Ping Pong, des bancs, égayeront encore une Ville qui a beaucoup changé ces dernières années.

Vivre tranquille, en sécurité

Vivre tranquille et en sécurité est une exigence de chacun. La Municipalité doit, là, jouer son rôle. La sécurité, c'est se déplacer, circuler, se promener, dans de bonnes conditions.

Sécurité - Sans Passivité

Les répercussions de la Crise, les carences gouvernementales ont provoqué toute une petite délinquance. Dire qu'à Montataire *la petite délinquance n'est pas plus importante qu'ailleurs* ne veut pas dire que la municipalité ignore ce problème ou l'excuse.

Elle n'est jamais restée passive bien que la responsabilité de la police n'incombe pas au maire.

Hors de toute complaisance, de toute permissivité, la Municipalité exercera son action en développant le dialogue, en créant des lieux de rencontres et des liens de solidarité.

L'amélioration du cadre de vie, l'action pour l'emploi des jeunes sont indispensables pour faire reculer la délinquance.

La sécurité et la tranquillité sont l'affaire de tous. Beaucoup pourrait être fait dans ce domaine. La police doit avoir des moyens pour exercer la prévention, l'flotage, la surveillance des sorties d'écoles.

La construction d'un Centre de Secours sera un atout supplémentaire pour l'intervention des pompiers en cas d'incendie ou d'accident.



Voirie - Circulation Transport

La réfection des routes et des trottoirs est un éternel recommencement. Elle doit s'intégrer dans les grandes opérations d'urbanisme.

L'aménagement du quartier Lesieur assurera une liaison entre le "Haut" et le "Bas" de Montataire avec un rond-point en bout de cette rue et sa jonction avec la Cavée des Aiguillons et la Rue Roger Salengro en prenant en compte la desserte du futur Lycée.

De nombreux autres travaux sont nécessaires pour améliorer la vie quotidienne des habitants. Par exemple, l'aménagement du rond-point A. France, celui de Guy Moquet, de la Place de l'Ecole Jean Macé, de la Placette de Gournay, rue de Nogent, la réfection, l'entretien ou la création de chaussées, de places nouvelles, l'éclairage dans divers quartiers.

Sécurité routière.

Les aménagements comme les passages réhaussés devant les écoles sont utiles et ralentissent les automobilistes.

Les arrêts de cars aménagés permettent une meilleure visibilité et limitent l'attente et l'impatience des automobilistes.

Aujourd'hui, il s'agit de continuer afin d'harmoniser tous les arrêts de bus dans notre Ville de Montataire.

La signalisation urbaine sera totalement terminée cette année.

Transport en car.

La STAC fonctionne à la satisfaction de tous. Le quartier de Magenta n'est plus "au bout du Monde". Il est maintenant desservi régulièrement.

Restent les quartiers de la Gare et de Gournay où des solutions sont amorcées.



Développer la démocratie locale

Les réunions de quartiers, les rencontres avec la population, les dirigeants d'associations, les partenaires sociaux, les permanences... tous ces contacts se poursuivront afin d'associer tous les acteurs locaux aux décisions municipales et d'agir ensemble pour la réalisation de ce programme.

La coopération intercommunale, District, Syndicats de Communes, est une réalité à développer afin de conjuguer les moyens de chacune d'entre elles sur des réalisations ponctuelles.



Démocratie Participation Information

L'information, le droit d'expression, la participation de tous les élus du Conseil Municipal continueront d'être respectés. Le pluralisme existe au Conseil Municipal en raison du *mode d'élection à la proportionnelle*.



Participation des Montatairiens à la vie locale

La Municipalité entretient des liens directs avec la population par le biais des réunions de quartiers, des rencontres avec les associations, des permanences, y compris téléphoniques, de l'appel à l'action pour la réalisation de certains aspects du programme municipal ou pour revendiquer des moyens nécessaires quand il le faut.

L'aide aux associations sportives, culturelles, socio-éducatives ou autres, dans le respect de l'indépendance de chacun, ne pourra que faciliter la participation du plus grand nombre.

L'information

Tous les habitants auront les informations nécessaires à leur réflexion, à leur intervention. *Montataire Actualités* demeurera le principal support de l'information de la Municipalité comme il l'a fait dans la dernière période. Il continuera à susciter l'avis des habitants et à demander leur intervention. La *Lettre du Maire*, *Mairie Info*, *Info-Jeunes*, *En direct avec l'OMRPA*, *A l'Affiche ce week-end* et le *Programme du Cinéma Municipal Le Palace* donneront des informations régulières ou ponctuelles. Le développement de toutes les nouvelles techniques de communication sera l'objet de réflexions afin que de plus en plus de Montatairiens soient véritablement au fait de l'activité de leur ville et des décisions et propositions de leurs élus.

La coopération intercommunale

L'existence du District du Bassin Creillois dont les compétences s'étendent, entre autres, dans le domaine des transports en commun, de l'assainissement, ne doit pas empêcher, sur la base du volontariat, les diverses formes de coopération avec d'autres Communes sur des aspects ponctuels. Cela se fait pour les classes de neige, l'aménagement de la Vallée du Thérain, l'entretien du Thérinet, la piscine... La SEMIMO quant à elle permet une coopération dans le domaine de l'urbanisme. Ces coopérations en cours seront, bien sûr, poursuivies, d'autres seront recherchées afin de répondre aux besoins des populations.

Défendre partout et toujours les Libertés

La Municipalité poursuivra son action de solidarité et de défense des Droits de l'Homme partout dans le monde où des atteintes seront signalées. Le portrait de **Nelson Mandela**, Citoyen d'Honneur de notre Ville, restera sur le fronton de la Mairie jusqu'à sa libération des geôles de Prétoria.

La Liberté à l'Entreprise reste une préoccupation. Les élus apporteront soutien et aide aux salariés, Délégués Syndicaux, Délégués du Personnel victimes de la répression patronale.

La liberté et le respect de chaque individu amèneront la Municipalité à faire appel à la population Montatairienne pour lutter contre toutes les formes de racisme.

Le malheur qui a frappé une famille algérienne, une communauté, un quartier, la ville entière, avec l'assassinat atroce du jeune Ahmed Boussema a soulevé l'indignation de toutes et de tous.

La solidarité de la Municipalité soutenue par la totalité de la population a été à la hauteur de sa peine. Le racisme est un délit qu'il faut continuer à combattre ensemble dans les quartiers où vivent diverses communautés.

Toute notre place en faveur de la Paix et l'Amitié

Comme elle l'a toujours fait ces dernières années, la Municipalité, s'appuyant sur les importantes avancées du mouvement pour le désarmement nucléaire, participera à tous les grands combats pour la Paix.

Les élus de la **Liste de Rassemblement de la Gauche pour Montataire** seront de toutes les actions spécifiques et spectaculaires pour soutenir cette revendication de plus en plus populaire :

consacrer les milliards engloutis chaque année de par le Monde dans les armes de mort, pour combattre la Faim et la Misère ou pour l'Education des enfants.

La Municipalité sera au premier rang de tout acte développant l'amitié entre les peuples, le rapprochement des diverses nationalités.

Elle poursuivra les contacts et échanges avec la ville jumelée de **Finsterwalde** (RDA) et envisagera des échanges avec d'autres pays.

Intérieur du Livret :
Elections municipales du 12/03/89
Programme . 1989 / 1995

